



Enquête permanente sur le budget des ménages (EBM)

Base légale: Le projet des EBM repose sur un accord informel, conclu lors de la réunion du comité du programme statistique de 1989. (Gentlemen's Agreement)

Objectif: Les enquêtes sur le budget des ménages (EBM) sont des enquêtes nationales portant essentiellement sur les dépenses de consommation. Réalisées dans tous les États membres de l'UE, les EBM:

- visent principalement à calculer les facteurs de pondération de l'indice des prix à la consommation;
- permettent d'établir des modèles de dépenses selon la composition et la situation financière du ménage qui constituent une information précieuse pour le développement des politiques sociales du pays;
- contribuent à l'élaboration des chiffres de la consommation privée (ménages) dans les Comptes Nationaux;
- permettent de suivre ces dépenses dans le temps afin de tracer une évolution des habitudes de consommation et de comparer les habitudes de consommation nationales aux habitudes européennes.



Contenu de l'enquête:

L'enquête se compose de plusieurs volets:

Relevé d'informations sur

- les caractéristiques personnelles et socio-économiques des membres du ménage;
- les conditions de logement des ménages;
- l'équipement des ménages

Saisie des dépenses

- Inscription pendant 15 jours des dépenses journalières dans un carnet
- Questions rétrospectives sur les achats effectués durant les 12 derniers mois (Habillement, chaussures durant les 6 derniers mois; utilisation véhicules personnels, services de téléphone, soins et effets personnels durant les 3 derniers mois)

Collecte de données sur les revenus

Les biens et services sont répartis selon la nomenclature **COICOP** (Classification Of Individual Consumption By Purpose) contenant quelques près de 380 postes, répartis selon les grandes fonctions de la consommation à savoir: l'alimentation; l'habillement; le logement; l'ameublement, l'équipement et l'entretien de la maison; la santé; le transport; les communications; les loisirs et la culture; l'enseignement; les hôtels-café-restaurants et les autres biens et services.

***Echantillon:***

Chaque année, 1 000 ménages sont choisis au hasard dans le registre central de la population (Répertoire général des personnes physiques) pour représenter l'ensemble des ménages.

L'enquête annuelle est mise au point avec des échantillons cumulés sur 3 ans. Chaque année, une nouvelle vague est ajoutée alors que la plus ancienne est retirée.

Lancement, périodicité, saisie:

Les enquêtes budget des ménages ont été lancées dans la plupart des États membres de l'UE au début des années 1960. Au Luxembourg les enquêtes nationales ont été menées en 1977, 1986/87, 1993 et 1998. A partir de juillet 2003, il s'agit d'une enquête nationale permanente.



Concept de l'enquête:

Dépense de consommation des résidents (dépenses effectuées au Luxembourg et à l'étranger)

L'EBM inclut:

- Les achats à crédit qui entrent dans la dépense totale de consommation pour leur valeur d'achat et non pour les sommes remboursées durant la période d'observation.
- Les loyers imputés pour les ménages propriétaires de leur logement;

L'EBM exclut:

- Les dépenses relatives aux achats de logement, terrains à bâtir ou transformations importantes ne sont pas incluses dans la dépense de consommation.
- Il en est de même pour l'assurance-vie. (Ces dépenses sont assimilées à des investissements)